AC.-

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DU TOURISME

D E C R E T

ANNEE 1968 - N° 68 /PR-MFPTT/OP.I

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SOMMAIRE :

Nomination

Présenté par le Directeur du Personnel,

VU la Proclamation du I7 Décembre I967 ;
VU le Décret n° 22/PR du 30 Janvier 1968, portant formation du Gouvernement Provisoire ;
VU le Décret n°44I/PR-SGG. du 22 Décembre I967 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
VU la Loi n°59-2I/ALD. du 3I Août I959 portant Statut Général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifiée;
VU le Décret n°59-2I8 du I5 Décembre I959 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié ;
VU le Décret n°59-222 du I5 Décembre I959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des Administrations et Etablissements Publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié ;
VU la Loi Organique n°64-34 fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat ;
SUR la proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Tourisme ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

D E C R E T E :

ARTICLE Ier.- M. GNONHOUE Tobou Victor, Attaché Administratif de 2ème classe, Ier échelon stagiaire du Cadre des Personnels Administratifs Communs, en service au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité à Cotonou, est nommé Directeur du Personnel par intérim en remplacement de M. HOUNKPATIN Paul, Attaché de 2ème classe, 3ème échelon de la F.O.M., appelé à d'autres fonctions.

.../...

ARTICLE 2.- Le présent décfet qui prendra effet pour compter de la date de passation de service, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

COTONOU, le 4 Mars 1968

Lieutenant-Colonel Alphonse ALLEY

Par le Président de la République
Le Chef du Gouvernement Provisoire

Chef de Bataillon
Maurice KOUANDETE

P. LE MINISTRE DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN
Le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales chargé de l'intérim,

Médecin-Lieutenant Pierre BONI

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DU TOURISME

S/Lieutenant AMOUSSOU BEHETON.-

ORIGINAL	I
PR	4
JORD	I
MFPTT	I
MFAEP	I
SGG	2
TOUS MINISTERES	10
DP	4
DFP	I
DB	I
DC	2
CF	I
DI	I
TRESOR	I
CS	2
IAA	2
DAI	2
INTER.	2